

GUIDE

Ecole du Tir à l'Arc Français



Classement des Clubs Formateurs 2016

Saison 2016

31/07/16

Pour les Femmes : En vert moyenne >= 600 En jaune moyenne entre 599 et 510 En rouge moyenne entre 509 et 100
 Pour les Hommes : En vert moyenne >= 600 En jaune moyenne entre 599 et 530 En rouge moyenne entre 529 et 100

Place	code structure	Localite	Nb archers critere "arme"	Nb archers critere "licence"	Nb archers ETAF	Archer 1	Cat	H/F	Archer 2	Cat	H/F	Archer 3	Cat	H/F	Archer 4	Cat	H/F	Archer 5	Cat	H/F	Archer 6	Cat	H/F	Moyenne	
1	2306014	NICE	21	20	14	655	C	H	641	M	H	637	M	H	630	M	F	619	C	F	611	C	H	632,17	
2	1463019	RIDM	19	17	13	663	C	H	658	C	H	624	C	F	618	C	H	599	C	F	592	C	H	625,67	
3	2030051	NIMES	12	12	11	643	M	F	640	C	H	633	C	F	611	C	H	604	M	H	599	B	H	621,67	
4	1264012	LESCAR	12	12	9	652	B	H	622	M	F	622	C	H	610	B	H	602	B	H	599	C	H	617,83	
5	2437077	ST AVERTIN	17	13	9	650	C	H	627	C	H	621	C	H	589	C	H	585	C	H	575	M	H	607,83	
6	2285066	CHALLANS	13	12	9	642	C	F	633	B	H	630	B	F	603	M	H	569	M	H	563	C	H	606,67	
7	1762025	MONCHY AU BOIS	7	7	7	625	M	H	613	C	H	600	B	F	598	C	H	590	C	F	582	B	F	601,33	
8	1521072	CHATILLON S/SEINE	10	10	6	647	C	H	608	C	H	604	C	H	595	C	H	581	M	F	553	M	H	598,00	
9	0860007	COMPIEGNE	13	9	6	626	C	H	610	M	H	610	C	F	609	B	F	577	C	H	536	C	H	594,67	
10	2030106	MANDUEL	9	9	6	619	C	H	599	M	H	598	C	H	593	M	H	561	B	H	559	B	H	588,17	
11	1589062	BRIENON/ARMANCON	16	11	7	654	C	F	617	M	F	579	C	H	563	M	H	560	C	H	552	B	H	587,50	
12	1247056	BOE	10	10	6	637	C	F	628	B	F	581	C	F	559	B	F	556	B	F	553	C	F	585,67	
13	3168023	BRUNSTATT	14	12	6	660	C	H	587	M	F	586	C	H	570	C	F	565	B	H	544	C	F	585,33	
14	2034047	LATTES SAINT JEAN DE VEDAS	9	9	7	615	C	H	607	M	H	602	B	H	575	M	H	569	B	H	540	C	H	584,67	
15	2437010	LA CROIX EN TOURAINE	9	9	6	620	M	H	600	M	F	594	M	H	582	C	F	547	B	H	547	M	H	581,67	
16	1762093	AIRE SUR LA LYS	7	7	6	667	C	H	587	C	F	559	M	H	555	C	H	555	C	H	554	C	H	579,50	
17	1233002	BASSIN D'ARCACHON	9	9	6	627	C	H	606	M	H	567	B	H	566	C	H	525	M	F	515	M	F	567,67	
18	2779032	ARDIN	10	10	7	587	B	H	565	M	H	560	C	H	541	M	H	538	C	H	534	M	H	554,17	
19	2154024	PONT A MOUSSON	5	5	5	641	C	H	620	C	F	600	B	F	556	C	H	530	B	H				589,40	
20	3369062	LYON 8EME	6	6	5	636	C	H	595	C	F	587	M	H	564	M	H	555	B	H				587,40	
21	2306046	MOUANS SARTOUX	11	10	5	617	C	H	609	M	H	582	B	H	571	M	F	541	C	F				584,00	
22	1571044	MONTEAU LES MINES	9	9	5	596	B	H	592	M	H	582	C	H	577	M	H	563	C	F				582,00	
23	2935001	RENNES CIE	11	9	5	607	M	H	600	M	H	597	B	F	541	C	H	530	C	H				575,00	
24	0460003	NANTEUIL LE HAUDOUI	8	8	4	663	C	H	628	C	H	626	C	H	598	C	H							628,75	
25	3899001	NOUMEA	13	12	4	620	B	H	601	C	H	600	B	H	558	C	H							594,75	
26	2716017	RUELLE	10	7	4	660	C	H	613	C	H	559	B	H	541	C	F							593,25	
27	2437019	CHAMBRAY LES TOURS	7	7	4	608	C	F	579	M	H	575	C	H	540	C	F							575,50	
28	2383022	LA GARDE	12	11	4	621	B	F	559	B	F	558	B	H	550	C	F							572,00	
29	2591013	MORSANG SUR ORGE	4	4	4	634	C	H	555	C	H	554	M	H	542	C	H							571,25	
30	2591110	MORANGIS	5	5	4	613	C	H	595	C	H	532	M	H	531	C	H							567,75	
31	2249093	CANDE	9	9	4	587	M	H	576	C	H	568	C	H	521	C	F							563,00	
32	1463046	MIREFLEURS	4	4	4	577	C	F	566	M	F	563	C	F	530	C	H							559,00	
33	2935122	VEZIN LE COQUET	12	12	4	572	C	H	565	C	H	556	M	F	518	C	F							552,75	
35	3597022	SAINT DENIS DE LA REUNION	9	9	3	622	C	F	618	C	F	591	M	H										610,33	
46	3374016	ANNEMASSE	10	10	3	628	M	H	563	C	H	540	C	H										577,00	
77	2922044	DINAN	6	6	1	545	C	F	520	C	H	518	M	H										527,67	
	0780029	MOREUIL	3	3	2																				

Nouveaux Clubs ETAF 2017-2018	
Clubs ETAF 2017-2018	
Clubs ETAF 2017-2018 revenant dans les critères	
Clubs ETAF 2016-2017	
Clubs ETAF 2015-2016	
1 nouveau club ETAF	
15 clubs ETAF	
2 Clubs ETAF 2015-2016 revenant dans les critères	
5 clubs ETAF 2016-2017 ne sont pas dans les critères pour 2017 dont 1 n'apparaît pas dans le classement	
6 clubs ETAF 2015-2016 perdent le Label en 2017 dont 2 n'apparaissent pas dans ce classement	

Critères de classement :
 Pour les clubs qui remplissent les 3 critères, le classement se fait à la moyenne des 6 meilleurs du club.
 Les clubs à égalité sur la moyenne sont classés au même rang. L'ordre d'affichage dans le classement se fait sur le score du 6ème archer.
 Ensuite, nous prenons en compte les clubs qui n'ont que 5 jeunes dans les critères de points. Le classement se fait sur la moyenne des 5 meilleurs archers du club.
 Nous reproduisons le même type de classement pour les clubs n'ayant que 4 jeunes dans les critères de points.
 Nous diffusons le classement ainsi établi à chaque club apparaissant dans le classement.

Le fonctionnement de l'ETAF

L'objectif de ce guide est de présenter les règles de fonctionnement de l'École du Tir à l'Arc Français. L'ETAF est un moyen mis en œuvre par la FFTA afin de reconnaître et d'accompagner les clubs engagés dans une démarche de formation sportive de leurs jeunes archers. Ce document doit permettre à chaque acteur de la vie fédérale (archers, dirigeants, entraîneurs, cadres techniques) de mieux appréhender ce dispositif. Il précise les modalités de mise en place du classement des clubs en fonction de 3 critères précis, de la labellisation qui en découle et des actions mises en place par la FFTA pour soutenir les clubs labélisés.

1 - Présentation de la démarche

Nous avons besoin de clubs formateurs qui soient capables d'accueillir de très jeunes archers, de les former rapidement et efficacement et de les faire réussir en compétition. Des clubs qui s'engagent, avec un accompagnement fédéral, dans un projet de développement de la performance. Cela nécessite des évolutions de l'entraînement (contenus et conditions), de l'encadrement (compétence et présence), des programmes de compétitions, etc. Il est indispensable de créer un nouvel état d'esprit visant et favorisant la performance.

Cela sera l'enjeu des prochaines années du tir à l'arc français pour espérer tous les 4 ans, à l'occasion des JO, que des archers français fassent la une des médias et qu'ils contribuent ainsi au développement de notre sport favori qui nous passionne tous autant.

Qu'est-ce que la notion d'école du tir à l'arc français ?

2 - L'objectif

L'ambition du projet des clubs formateurs est de développer des structures d'accueil et de formation performantes au sein des clubs. Afin que beaucoup plus de jeunes archers deviennent compétiteurs et performants. Ainsi pensons-nous qu'il sera plus facile de renouveler notre élite et dans tous les cas de l'étoffer, en ayant plus d'archers plus performants.

Une telle évolution semble essentielle à l'atteinte de l'objectif fédéral qui consiste à obtenir une médaille lors de chaque échéance olympique.

3 - La stratégie

3.1- Identification des structures

Afin d'identifier les clubs proposant des conditions d'accueil, de formation et d'entraînement performantes, trois critères sont établis :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive : 6 jeunes archers des catégories benjamins, minimes et cadets du même club (soit l'équivalent de deux équipes) doivent avoir participé à au moins 3 tirs olympique dans la saison,
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers : 530 points de moyenne pour les garçons et 510 points de moyenne pour les filles¹ (niveau établi en fonction du niveau national actuel et non du niveau international. Ce critère pourra évoluer au cours des années),
- La durée de fréquentation du club : les 3 dernières années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial). En effet, nous avons estimé que l'impact de la formation et/ou de la qualité de l'entraînement proposé au sein du club est évaluable après 3 années consécutives.

L'identification des clubs formateurs ne s'appuie donc que sur des critères observables et non sur le fonctionnement interne du club. Néanmoins, il est fortement conseillé aux clubs de baser leur formation et leur entraînement sur la philosophie et la mise en œuvre de la démarche fédérale d'enseignement, c'est-à-dire :

- La formation et l'entraînement doivent s'effectuer en utilisant un arc classique, sur un terrain plat en utilisant des outils pédagogiques pertinents et adaptés,
- Le volume d'entraînement proposé doit être important (possibilité de s'entraîner tous les jours) et, dans sa majorité, encadré (au moins 3 fois par semaine),
- Il convient de privilégier, dans un premier temps, la qualité d'exécution à la performance en cible,
- Il est indispensable de respecter le fonctionnement mécanique de l'arc, de favoriser la stabilité des postures, des placements et de réduire les coûts énergétiques.

¹ Pour l'établissement du classement 2017, les scores pris en compte seront ceux réalisés **entre le 1^{er} janvier et le 30 juillet 2017 (fin du championnat de France Jeune) inclus.**

3.2- L'accompagnement fédéral

Les clubs labellisés « ETAF » peuvent bénéficier de ressources fédérales tant humaines que financières et surtout d'un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins pour mener à bien ce projet ambitieux.

Deux axes sont développés pour accompagner les clubs dans leur projet de performance :

- **Au niveau local**, les clubs vont bénéficier du suivi d'un cadre technique régional. Un suivi régulier, dont les modalités pratiques sont à définir avec le cadre régional et le comité régional, est envisageable au cours de la saison sportive afin d'accompagner au mieux l'encadrement des jeunes archers du club.
- **Au plan national**, la FFTA organise des actions en faveur des clubs labellisés « ETAF ». Elles visent en priorité la formation continue des entraîneurs de club et l'optimisation de l'entraînement des jeunes archers compétiteurs. Plusieurs actions seront organisées cette année :
 - **Une aide financière** sera apportée aux clubs susceptibles d'envoyer leurs meilleurs archers au **Tournoi Nationaux Jeunes**.
 - **Un voyage d'étude à Séoul** (Corée du sud), **au cœur du dispositif de formation des jeunes archers coréens** sera proposé. Ce voyage s'inscrit dans le cadre de la formation continue des entraîneurs.
 - **Un week-end de formation continue des entraîneurs**, au sein du Pôle France Elite de l'INSEP pour les nouveaux clubs ayant réalisé les critères ETAF pour la première fois en 2016
 - Les clubs déjà labellisés doivent établir **les besoins de formation continue de leurs entraîneurs**, en concertation avec **la DTN qui leur proposera des actions**.

Ce stage permettra aux meilleurs jeunes compétiteurs et à leurs entraîneurs, de bénéficier des conseils des entraîneurs nationaux en matière d'optimisation et de structuration de l'entraînement.

- **Des outils de communication logotés « ETAF »** sont fournis aux clubs ETAF (banderoles, stickers, tee-shirts, etc.). Ils permettent de développer la reconnaissance et l'identification du club formateur.
- **Une dotation de matériel d'archerie** est proposée aux clubs en collaboration avec nos partenaires Sébastien FLUTE à travers sa société **SF ARCHERY** et la Société **EASTON**.



Le programme fédéral 2016/2017 s'établit ainsi :

1/ Réunion des clubs labélisés au **CIS de VICHY les 08 et 09 Octobre 2016**

- Présentation et rappel des objectifs de l'Ecole du Tir à l'Arc Français
- Résultats et bilan des performances 2016.
- Présentation des objectifs de performance 2017
- Présentation du programme de la saison 2017
- L'accompagnement fédéral en 2017
- Attribution des labels 2017/2018
- Dotation matérielle sur les résultats 2016
- Retour d'expérience sur les Jeux Olympiques de Rio avec Marc DELLENBACH

2/ **Un voyage d'étude à Séoul** (Corée du sud), au cœur du dispositif de formation des jeunes archers coréens **du 30 octobre au 5 novembre 2016** avec 6 entraîneurs des clubs ETAF 2016.

3/ Stage de formation continue pour les entraîneurs des nouveaux clubs ETAF et stage d'entraînement pour les meilleurs archers issus de ces clubs **du 19 et 20 novembre 2016** au Pôle France Elite de l'INSEP.

4/ Suivi et accompagnement du projet sportif par les cadres techniques et les entraîneurs de pôle **(de Novembre 2016 à Août 2017)**.

5/ Programme de compétition 2017 :

Tournoi Nationaux Jeunes

TNJ 1 : 29 et 30 avril à Sarcelles (Ile de France - 95)

TNJ 2 : 20 et 21 mai à Riom (Auvergne Rhône Alpes - 63)

TNJ 3 : 17 et 18 juin à Yzeure (Auvergne Rhône Alpes - 03)

Semaine des championnats de France Jeunes

du 27 au 30 Juillet à (-)

Annexe

Explicatif du classement des clubs : Démarche utilisée pour réaliser le classement **en 2016 servant à la labellisation 2017/2018**

- Extraction de tous les clubs ayant au moins 4 jeunes archers classique (de benjamins à Cadets – garçons ou filles) ayant réalisé au minimum 3 FITA entre le 01/01/2016 et le 31/07/2016,
- Pour chaque club, les jeunes archers licenciés depuis moins de 3 saisons consécutives sont supprimés des effectifs des clubs.

***Par exemple**, un jeune devait avoir une licence 2014, 2015 et 2016 dans le même club pour rester dans les effectifs. Les jeunes nouveaux licenciés dont le club est le club initial peuvent être licenciés depuis moins de 3 ans (1^{ère} licence dans le club en 2015 et/ou 2016)*

- Classement des archers dans chaque club en fonction de la moyenne sur la saison FITA (référence du classement national entre le 01 janvier 2016 et le 31 juillet 2016),
- Pour les clubs répondant aux trois critères, la moyenne du club est réalisée avec la moyenne des 6 meilleurs jeunes archers,
- Classement des clubs en fonction de la moyenne du club.

Si la moyenne entre deux clubs est identique, l'ordre d'apparition dans le classement se fait au score du 6^{ème} archer de chaque club. Si l'égalité persiste, le départage se fait au score du 5^{ème} archer de chaque club, et ainsi de suite. Dans tous les cas, les clubs obtiennent la même place dans le classement.

Remarque :

Le classement des clubs est prolongé avec les clubs n'ayant que 5 archers à plus de 530 points pour les garçons et plus de 510 points pour les filles de moyenne (moyenne des 5 archers), puis avec les clubs n'ayant que 4 archers dans les critères.

Labellisation :

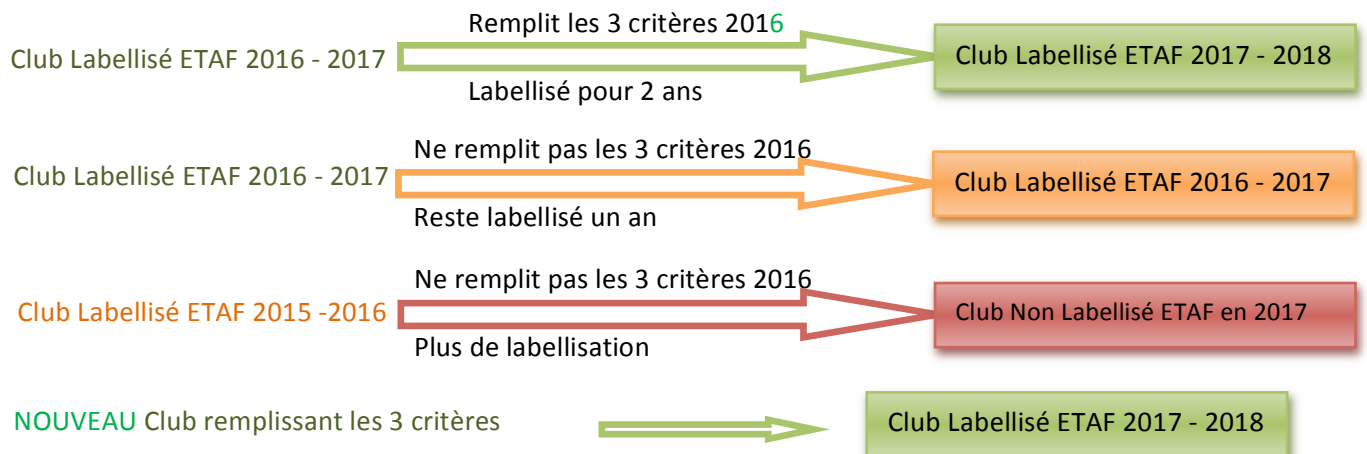
Qui ? : Tous les clubs satisfaisants aux 3 critères cités

Quand ? : En début de saison sportive. Suite au classement établi en septembre 2016, on attribue le label « ETAF 2017-2018 » aux clubs remplissant les 3 critères.

Durée ? : Pour deux ans renouvelable tous les ans pour une période de 2 ans.

Récapitulatif de l'attribution du label « Ecole du Tir à l'Arc Français »

En septembre 2016 :



2017-2018